

FORMATION CAP « TOURNAGE EN CERAMIQUE »

LIVRET DU.DE LA CANDIDAT.E

LA FORMATION / LE CAP : PRESENTATION ET INFORMATIONS GENERALES

- Objectifs
- Pré- requis
- Organisation, contenu et pédagogie
- Le Cap « tournage en céramique »
- Le suivi et l'accompagnement des stagiaires rencontrant des difficultés

DETAIL DU PROGRAMME PAR MATIERE

LISTE DES INTERVENANT.E.S DE LA FORMATION

ANNEXES :

- L'information collective à la Maison de la Céramique :
- Votre candidature
- Précisions
- Durée de la formation
- Les publics
- Financement de la formation
- Liens et ressources professionnels
- Contacts

LA FORMATION : PRESENTATION ET INFORMATIONS GENERALES

➤ Objectifs

Par l'apprentissage basé sur un répertoire de formes traditionnelles, le/la stagiaire développe une culture potière et acquiert les techniques de façonnage (tournage, tournassage, garnissage, etc...), qui concourent à la réalisation des pièces tournées, en séries, grandes ou moyennes, ainsi que les pièces uniques.

L'équipe pédagogique a souhaité donner cet axe fort à la formation: celui de l'acquisition des gestes précis du tournage, pour permettre au/à la futur céramiste de réaliser toutes formes tournées. Les techniques connexes seront abordées (voir organisation et déroulé)

Suite à la formation, la/le stagiaire peut s'installer à son compte et ouvrir son atelier ou reprendre un atelier existant, en disposant d'une technique solide pour assurer une production tournée.

Elle/ il peut travailler également au poste de « tourneur », salarié.e ou indépendant.e, dans un ou plusieurs ateliers artisanaux ou en PME.

En cas d'installation en chef d'entreprise artisanal, il lui est conseillé d'envisager des formations complémentaires qui pourront l'aider à progresser dans l'acquisition des techniques connexes à son métier et ainsi, pérenniser son installation professionnelle.

➤ Prérequis

Débuter dans la technique du tournage, être porteuse/porteur d'un projet de production basée sur le tournage en céramique.

Le/la candidat.e doit avoir une motivation profonde, posséder une sensibilité manuelle et artistique et être prêt.e à un investissement personnel, mental et physique important.

Le CAP étant un apprentissage des bases techniques du métier, nous n'avons pas d'attente préalable sur des compétences au tournage

➤ Organisation, contenu et pédagogie

La formation se déroule en modules collectifs, en présentiel et en stage en entreprise, soit en milieu artisanal ou industriel.

Les modules collectifs dispensés à la Maison de la Céramique, portent sur les connaissances nécessaires au métier, dont voici les principales – pour tout complément, se reporter à la fiche du RCNP :

- façonnage des pièces en argile:
 - sur le tour de potier
 - en utilisant les techniques connexes au tournage et qui peuvent le compléter : plaque, modelage, colombin
- tournassage et garnissage des pièces
- gestion des étapes de séchage, jusqu'à la cuisson
- travail d'après un cahier des charges

- les principaux courants historiques de la céramique, les esthétiques et les techniques qui les caractérisent
- gestion d'une entreprise céramique
- technologie céramique
- dessin d'art et dessin technique, croquis, etc...
- sensibilisation au décor

A l'issue de sa formation, le/la stagiaire sera préparé.e à l'examen du CAP. Pour cela, il.elle se sera inscrit en candidat.e libre, dès l'ouverture des sessions d'inscription, sur le site du ministère. Les indications supplémentaires lui seront données lors de la journée d'accueil en formation.

Le suivi et l'accompagnement des stagiaires durant la formation

Par des entretiens réguliers, l'équipe pédagogique assure un suivi individualisé afin d'accompagner le/la stagiaire dans son apprentissage, sa réorientation et les questionnements qui surviennent lors de cette phase. Le groupe est lui aussi soutenu.

Ce soutien crée une partie du réseau du/ de la futur/re professionnel/le.

- Pour une personne en situation de handicap : une bonne intégration sera garantie par une présentation de l'ensemble de ses besoins à l'entreprise, une durée de stage adaptée et un suivi soutenu durant la période.

Des entretiens individuels sous forme de rendez-vous réguliers ont lieu avec la Responsable de formation. Le/la stagiaire y fait le bilan de ses acquis, de l'avancée de son projet personnel et du déroulement général de sa formation. Ces entretiens soutiennent le/la stagiaire dans ses évolutions qui peuvent être profondes et déstabilisantes et les problèmes rencontrés, qui peuvent être de tous ordres, sont partagés et souvent résolus.

Par la prise de recul que génère cet accompagnement, l'évolution qui en résulte prévient les risques d'abandon de formation.

Le suivi et l'accompagnement des stagiaires rencontrant des difficultés

Les stagiaires rencontrant des difficultés personnelles (d'hébergement, de conflits entre stagiaires, de remise en question personnelle profonde, de remise en question du projet durant le parcours de formation...) sont accompagnés par la Responsable de la formation lors d'entretiens individuels prévus au programme de la formation, ou lors d'entretiens demandés par les stagiaires eux-mêmes.

Les stagiaires rencontrant des difficultés dans l'organisation de leur formation (recherches d'ateliers d'accueil, problème pouvant survenir durant un séjour, évolution du projet...), sont reçus en entretiens individuels par la Responsable de la formation et les formateurs référents.

- **Pour les personnes en situation de handicap**

Des aménagements multiples (postes de travail, matériel, méthodes pédagogiques, stages, jury, etc...) peuvent être faits pour organiser au mieux le parcours de formation.

La demande doit être formulée auprès de la référente H+, lors d'entretiens préalables à l'entrée en formation afin d'anticiper et de pouvoir définir ensemble les conditions de formation les plus adaptées

aux besoins spécifiques et en étudier la faisabilité avec les personnes ressources pour mobiliser les aides nécessaires.

- **Voir coordonnées de la Référente H+** au chapitre « les publics ».

Méthodes pédagogiques

Des pratiques adaptées au public et à la nature de la formation

Le choix des méthodes pédagogiques est fait par le.la formateur/trice et peut varier selon le moment de la formation. Les méthodes majoritairement choisies sont :

- La méthode magistrale accompagnée de TP : le.la formateur/trice dispense ses cours au.à la stagiaire sous forme d'exposés qui s'articulent avec des TP permettant un travail cognitif qui s'apparente à ce moment-là, à la méthode active.
- La méthode démonstrative : le.la formateur/trice montre, fait faire et fait reformuler le.la stagiaire qui acquiert un savoir-faire par imitation.
- La méthode maïeutique : à l'aide d'un questionnement approprié, le.la formateur/trice permet à au.à la stagiaire de construire ses connaissances par lui/elle-même ou de faire des liens et de donner du sens à des éléments épars. Le.la stagiaire est incité.e à formuler de qu'il/elle sait, ce qu'il/elle pense, ce qu'il/elle se représente.
- La méthode expérientielle : le savoir est acquis dans et par l'action dans un projet réel. Le.la formateur/trice incite à la formalisation du savoir-faire par le.la stagiaire qui est le.la producteur/trice du savoir qu'il.elle partage et réélabore avec d'autres.

Le CAP « TOURNAGE EN CERAMIQUE »¹

Niveau de qualification : 3

Objectifs et contexte de la certification :

Le titulaire de ce diplôme est capable, à partir d'une fiche technique, de relever les dimensions de l'objet à exécuter, de déterminer la quantité de pâte nécessaire et de réaliser une ébauche à la main. Il surveille le raffermisssement de la pièce ébauchée afin de l'amener dans un état adéquat aux opérations de tournassage, de garnissage et de finition. (...).

Après finition, il suit et contrôle le séchage de la pièce jusqu'à son enfournement. Il sait lire un plan coté, choisir la pâte et réaliser le modèle en prévoyant le comportement des pièces au séchage et à la cuisson.

Les diplômés peuvent travailler dans l'artisanat ou dans un atelier industriel.

La liste des activités visées par le diplôme, les compétences attestées et l'ensemble des blocs de compétences sont accessibles sur le site du RNCP, mis en référence en bas de page.

¹ [FICHE RNCP n°36337](#)

Nous formons nos stagiaires aux compétences à acquérir sur les blocs propres au domaine professionnel, soit :

RNCP36337BC01 - Communication esthétique et technologie

RNCP36337BC02 - Mise en œuvre et réalisation

RNCP36337BC06 - Prévention-santé-environnement

RNCP36337BC09 - Arts appliqués et cultures artistiques

Présentation à l'examen du CAP

A l'issue de la formation, la/ le stagiaire valide ses compétences en se présentant, en candidat libre, à l'examen du CAP « tournage en céramique ».

Pour l'année 2024/2025, si la Maison de la Céramique n'est pas centre d'examen (échange en cours auprès de l'Académie de Grenoble), les candidats se déplaceront vers un établissement habilité qui leur sera indiqué par l'Education Nationale.

Les informations générales concernant cette procédure sont apportées en début d'année et en information collective, au moment de la candidature.

D'autres informations sur les titres professionnels (dont le CAP), sont disponibles sur le [site travail emploi.gouv](https://emploi.gouv.fr)

Inscription à l'examen

Il n'y a qu'une session d'examen qui se déroule généralement au mois de juin, il ne faut donc pas rater la période des inscriptions qui a lieu en **octobre/novembre** de l'année de formation.

L'inscription se fait en ligne sur le site Cyclades :

<https://exacyc.orion.education.fr/cyccandidat/portal/accueil?OngletID=1661073893560>

Modalités de l'examen

Liste des épreuves du domaine professionnel

Intitulé de l'épreuve	Type d'épreuve	Coefficient ou points	Durée de l'épreuve
EP1 - Communication esthétique et technologie		Coefficient 8	
Partie A - Analyse de données : - Histoire de l'art céramique - Technologie des procédés et des matériaux céramiques - Dessin d'art appliqué	Epreuve théorique : - QCM + questions courtes - Questions ouvertes - Epreuve de dessin	10 points	4 heures
Partie B - Préparation et communication	Epreuve pratique de tournage d'après un cahier des charges	10 points	4 à 8 heures
EP2 - Mise en œuvre et réalisation	Epreuve pratique de tournage en série d'après dessins techniques	Coefficient 8	8 heures max
PSE (Prévention Sécurité Environnement), commune à tous les CAP	Epreuve théorique : - QCM + questions courtes	coefficient	1 heure

Extraits du référentiel de l'examen

Connaissances	Etre capable de :
<p>EP1A - Histoire de l'art céramique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Notions d'histoire de la céramique de l'antiquité à nos jours - Histoire des céramiques Françaises et Européennes - Approche de la création contemporaine en céramique 	<p>D'après une documentation ou un objet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Situer dans le temps et dans l'évolution des styles, des pièces significatives des principales civilisations ou périodes historiques - Estimer les caractéristiques plastiques et techniques - Situer dans le temps et géographiquement, les principaux styles des céramiques Françaises et Européennes

Connaissances	Etre capable de :
<p>EP1A - Technologie des procédés et des matériaux céramiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Classification des produits céramiques - Matières premières des pâtes - Emaux et colorants - Préparation des pâtes - Procédés de façonnage - Séchage des produits - Cuisson des produits - Les fours électriques et/ou à gaz de type artisanal - Procédés d'émaillage - Procédés de décoration : coloration et techniques 	<ul style="list-style-type: none"> - Citer, décrire et analyser les différents éléments et procédés décrits ci-contre
<p>EP1A - Dessin d'art appliqué</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation des constituants - Modifications d'apparence dues aux phénomènes lumineux ou perspectifs - Moyens de représentation (croquis, dessin, modèle) - Dessin techniques : Codification de représentation et de cotation 	<ul style="list-style-type: none"> - Observer et représenter un modèle réel ou figuré (proportions, apparences, caractère) - Reconnaître et utiliser les principes fondamentaux de composition - Choisir et utiliser les outils, supports et techniques adaptés à la réalisation, maîtriser la technique utilisée - Représenter un projet de façon lisible
<p>EP1B - Préparation et communication</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse de la demande : données du cahier des charges et contraintes esthétiques et techniques - Exploitation des ressources documentaires - Définition et réalisation d'un projet en tenant compte de l'esthétique, de la technique de réalisation, de la destination du projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les données et les contraintes - Sélectionner les informations utiles - Imaginer plusieurs propositions répondant à la demande - Traduire la solution retenue à l'aide des moyens plastiques et techniques appropriés

Connaissances	Etre capable de :
<p>EP2 - Mise en oeuvre et réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préparation du poste de travail, des matières d'oeuvre et outillages nécessaires - Relevé des dimensions utiles d'un dessin pour son exécution par tournage - Détermination de la quantité de pâte - Ebauchage par tournage - Suivi de raffermissment - Reprise par tournassage - Reprise par tournage (boutons, pieds...) - Perçage - Garnissage (anses, becs...) - Finitions - Conduite du séchage 	<ul style="list-style-type: none"> - Exécuter les diverses phases de réalisation dans le respects des instructions et/ou du modèle ou dessin

Pour valider le CAP « Tourneur en céramique », suite à la formation

Les stagiaires titulaires d'un bac général, bac pro, bac technique, CAP (autre domaine métier) devront se porter candidat à la validation des blocs métier, cités ci-dessus (BC01, BC02, BC06, BC09).

Les stagiaires non titulaires des diplômes énumérés ci-dessus, devront présenter les blocs de compétences qui concernent les matières générales soit :

- BC03 - Français et Histoire-géographie-enseignement moral et civique
- BC04 - Mathématiques et physique-chimie
- BC07 - Langue vivante étrangère

La Maison de la Céramique ne forme pas ses stagiaires à l'acquisition des compétences concernant les matières générales

Modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par correspondance

Le diplôme est obtenu par l'obtention d'une note moyenne supérieure à 10/20 à l'ensemble des épreuves. Le candidat ayant déjà validé des blocs de compétences peut être dispensé des épreuves correspondantes.

Validation du CAP, après un parcours de formation continue :

Le jury du certificat d'aptitude professionnelle est composé à parité :

1° De professeurs des établissements d'enseignement public et des établissements d'enseignement privés sous contrat ainsi que d'enseignants des centres de formation d'apprentis ;

2° De personnes qualifiées de la profession choisies en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives.

Si ces proportions ne sont pas atteintes en raison de l'absence d'un ou plusieurs de ses membres, le jury peut néanmoins valablement délibérer.

En suivant le **module de gestion**, avec la CMA Auvergne Rhône Alpes², vous accédez à la certification « **CREER SA MICRO-ENTREPRISE** »³

Compétences attestées :

- Réaliser le tableau de bord ;
- Gérer la trésorerie ;
- Tenir le livre d'achat, le livre de recettes ;
- Émettre devis et factures conformes ;
- Calculer le chiffre d'affaires, le résultat, anticiper les seuils et les éventuels changements de régimes
- Procéder aux télé-déclarations sociales et fiscales obligatoires ;
- Créer administrativement l'entreprise par voie dématérialisée.

Modalités d'évaluation :

Un questionnaire à choix multiples (QCM) : Il couvre l'intégralité des compétences visées. Chaque QCM est composé de 15 questions, avec chacune 3 possibilités de réponse. Chaque question peut avoir jusqu'à 2 réponses exactes.

Étude de cas écrite : À partir d'un cas pratique comprenant des données chiffrées d'une entreprise en création, le candidat effectue des calculs qui lui permettent d'arbitrer sur les options à retenir pour optimiser l'activité (fiscale, viabilité etc.).

Validation De la certification professionnelle, après un parcours de formation continue :

Le jury est composé du conseiller de développement économique (issu de la chambre de métier et de l'artisanat) et du formateur.

² <https://www.cma-auvergnerhonealpes.fr/>

³ [FICHE RS N°5070](#)

DETAIL DU PROGRAMME PAR MATIERE

Programme 2025/2026 1200 h = 171 jours	heures / matières
<p>Tournage Techniques de base : préparation de la terre : battage, recyclage. Fonctionnement d'un atelier : les outils, l'espace de travail. Postures de travail : positions ergonomiques et gestes qui protègent le dos et favorisent l'efficience. Premiers gestes: centrage, quille, perçage Travail en progression : évolution dans les formes (simples à complexes) et les poids tournés sur la base d'un large répertoire, apprentissage des gestes propres à chaque forme, apprentissage du travail en série Calcul des formes et des volumes (proportions, emboitement, couvercle, séries déclinées, etc...) Finition des pièces : suivi des temps de séchage, tournassage, garnissage (bec, anse, goulot, pied rapporté) Travail sur la posture au tournage et suivi postural</p>	533h
<p>Work shop Techniques spécifiques du tournage liées à une terre, un objet, un geste, etc...</p>	28h
<p>Travail pratique- interdisciplinaire (transversal) Améliorer la technique et la développer, être capable de s'organiser et de définir moyens et besoins (techniques, matières...) lié à la production à envisager.</p>	105h
<p>Autres modes de façonnage Estampage, plaque, pastillage, colombin... les techniques complémentaires de façonnage (boutons, anses,...)</p>	31h
<p>Stages en entreprise Insertion dans le réseau professionnel, connaissances de l'entreprise et du cadre de travail professionnel</p>	210h
<p>Prépa CAP- interdisciplinaire (transversale) Préparation du stagiaire à l'épreuve du CAP, dans les différentes disciplines + 3h de recherche de documentation et travail en histoire de la céramique</p>	56h

<p align="center">Programme 2025/2026 suite du programme</p>	<p align="center">heures / matières</p>
<p>Dessin « artistique » : Apprentissage du croquis d'intention pour un travail d'étude et d'observation de la forme. Représentation des ombres sur les volumes Recherches créatives</p>	<p align="center">16h</p>
<p>Décor/ Emailage/cuisson Conception d'un décor en fonction du support. Expérimentation de techniques : gravure, poinçonnage, réserves, engobage et décor (pinceau, poire...), oxydes, polissage.</p>	<p align="center">59h</p>
<p>Technologie céramique appliquée Les matières premières céramiques, leur préparation, leur classification Les Pâtes Céramiques : choisir sa terre, connaître ses propriétés Les outils de travail : les fabriquer, les entretenir L'évolution des matériaux du fil du travail et organisation de la production: le façonnage, le séchage, le retrait, l'émailage, la décoration, la cuisson. Le croquis côté, le dessin technique et passage des uns aux autres sur la base de formes simples et complexes L'hygiène et la sécurité au travail Recyclage des matières céramiques PSE MCDA Géologie Moulage</p>	<p align="center">57h</p>
<p>Histoire de l'art Approche transversale et internationale de l'histoire des styles et des techniques de la céramique depuis la préhistoire jusqu'à l'époque contemporaine</p>	<p align="center">26h</p>
<p>Communication/ Commercialisation Caractériser l'environnement commercial et ses sources d'information. Déterminer les moyens de commercialisation de sa production. Rédiger le cahier des charges d'un document commercial.</p>	<p align="center">21h</p>
<p>Gestion Statuts social et fiscal du micro entrepreneur, gestion de l'entreprise individuelle CMA Auvergne Rhône Alpes</p>	<p align="center">14h</p>
<p>Culture numérique Communiquer, diffuser et vendre par la voie numérique</p>	<p align="center">4h</p>
<p>Suivi individuel du stagiaire Suivi individualisé du/de la stagiaire dans son apprentissage, sa réorientation. Le groupe stagiaire est lui aussi soutenu.</p>	<p align="center">40h</p>

Ce tableau est prévisionnel, les heures indiquées peuvent varier légèrement

LISTE DES INTERVENANT.E.S DE LA FORMATION

Nos intervenant.e.s sont des professionnel.le.s reconnu.e.s pour leur expertise dans leur domaine d'intervention

Tournage, autres modes de façonnage, préparation CAP, travail pratique- interdisciplinaire (transversal) :

[Magali WAGNER](#), [Chloé VERNEREY](#), [Hélène LATHOUMETIE](#)

Construire sa posture au tournage (intervenant spécifique, en plus d'une pratique quotidienne) : **Eric DESPLANCHES**

Géologie : **Philippe BARTH**, géologue, responsable des publics, La Grotte d'Aven

Décor / Émaillage : [Cécilia DE BASTIANI](#), céramiste

Gestion: **Nathalie LAPASSAT**, Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Drôme

Communication/ Commercialisation : **Pierre Benoît ROUX**, La Condamine

Histoire de l'art et MCDA : **Marion CHARREYRE**, céramiste, formatrice

Culture Numérique : **Hugo MAUCHRETIEN**, ingénieur informaticien

Work shop tournage porcelaine : [Hélène LATHOUMETIE](#) , céramiste

Technologie céramique appliquée : **Cyrille DESPOINTES**, céramiste

Dessin technique et moulage : [Raphael MICK](#), céramiste

Dessin : **Martine CHIAPPARA**, peintre

Suivi de formation : **Marion BOISJEOL**, Responsable de formation

Formatrice référente : **Magali WAGNER**

Stages en atelier : six semaines de stages dans un ou des ateliers où se pratique le tournage comme mode de production principal afin de pouvoir prendre part au travail de l'atelier, partager, observer et vous organiser au quotidien près d'un professionnel en activité.

Chercher son stage en entreprise : il vous revient de rechercher et trouver vos stages. Nous vous aiderons si besoin mais nous vous recommandons de prendre des contacts très tôt, en amont de la formation.

ANNEXES

L'INFORMATION COLLECTIVE A LA MAISON DE LA CÉRAMIQUE :

(pour les dates, se reporter à « l'échéancier du.de la candidat.e » ou au document « information collective »).

Lors de cet entretien collectif, les candidat.es reçoivent une information sur les métiers de la céramique, leurs conditions d'exercice et le fonctionnement du réseau professionnel.

Il permet de préciser le fonctionnement de la formation : calendrier, organisation interne, ainsi que les modalités des financements individuels des stagiaires.

Une information sur les dispositions personnelles à prendre par chaque candidat.e concernant son installation à Dieulefit pour le temps de la formation est également donnée.

Cet entretien est au bénéfice des candidat.es mais ne constitue pas une condition d'entrée.

VOTRE CANDIDATURE : (pour les dates, se reporter à l'échéancier du candidat.e).

Le.la candidat.e fait acte de candidature en déposant un dossier qui se compose :

- D'une **lettre de motivation** expliquant l'intérêt du/de la candidat.e à faire la formation et développant une présentation sommaire de son projet professionnel ainsi que les céramistes qu'il/elle connaît et font référence
- D'un **CV** présentant de façon détaillée l'ensemble des formations et parcours hors et en céramique du/de la candidat.e.
- D'un dossier dédié (de **4 à 10 pages maximum**), dans lequel la/le candidat présentera en détail son projet professionnel : production envisagée, lieu d'installation, équipement prévu, photos de l'atelier et du matériel si déjà existant, le potentiel clientèle du secteur choisi, ainsi qu'un budget prévisionnel qui permettra d'appréhender les perspectives d'installation et de lancement de l'activité, si possible sur 3 ans.
Ce dossier a pour objectif de permettre au jury de sonder la connaissance du candidat sur le métier et le domaine d'activité. Il contribue à évaluer l'aspect professionnel du projet mais n'engage pas formellement le candidat à le réaliser « au pied de la lettre », toutes ces données pouvant évoluer avec la formation.
- D'un **dossier photos** (de **4 à 10 pages maximum**) présentant, si elles existent, des réalisations exécutées par le.la candidat.e (réalisations personnelles). Les photos du dossier doivent être si possible légendées : format, matériau(x), technique(s)...

LE DOSSIER DOIT ÊTRE ENVOYÉ :

En numérique au format PDF, par internet (via We transfer, par exemple) à l'adresse formation@maisondelaceramique.fr.

ATTENTION : Votre dossier doit être **envoyé en un seul PDF nommé à votre nom et prénom.**

Pour information, vous pouvez assembler vos documents en ligne (sur des sites tels que *ilovepdf* par exemple).

SELECTION

Test n°1 :

Se fait sur examen du dossier de candidature.

Composition du jury :

2 céramistes professionnel.le.s, chef.fe.s d'entreprise, dont la production est principalement basée sur le tournage

La Responsable de formation

Test n°2 :

Entretien individuel pour les candidat.e.s retenu.e.s au test 1, durant lequel chaque candidat.e se présente puis présente des pièces de sa fabrication et/ou toute production permettant de percevoir sa sensibilité manuelle et artistique (dessins, peintures, sculptures, etc.). Il.elle argumente son projet (10/15 minutes). Les 10 minutes suivantes sont un échange de questions/réponses avec le jury.

Il est demandé que le.la candidat.e ait travaillé son projet de lieu de résidence pour le temps de formation, avec son conseiller. Ce projet sera abordé par le jury.

Composition du jury: 2 céramistes professionnel.le.s, chefs d'entreprise, dont la production est principalement basée sur le tournage

1 chef.fe d'entreprise, qualifié RH,

La Responsable de la formation.

Avis définitif d'admission est prononcé à partir de fin mai, en fonction de l'état d'avancement du dossier de financement


PRECISIONS :

Durée de la formation : 1200 heures sur 10 mois, du 17 septembre 2025 au 6 juin 2026 (dates provisoires).

Rythme Temps plein, 35h /semaine, selon la période.

Les publics : Toutes personnes, tous âges confondus, répondant aux prérequis et aux conditions de financements.

- **Pour les candidat.es en situation de handicap :**

La céramique est un métier qui peut être accessible aux personnes en situation de handicap, c'est pourquoi nous adhérons à la démarche inclusive  de la Région Auvergne Rhône Alpes.

Vous pouvez trouver des informations sur la page dédiée de notre site :

<https://www.maisondelaceramique.fr/formation/h/#page-content>

Notre Référente H+ : Marion BOISJEOL, Responsable de formation,

Tel 04 75 50 50 84 ou 04 75 50 20 98, mail formation@maisondelaceramique.fr

Financement de la formation

Pour bénéficier d'un financement de votre cursus de formation, vous pouvez :

- Demander un financement à votre Région de résidence.
Pour les personnes domiciliées en Auvergne Rhône-Alpes, vous pouvez prétendre à un [financement individuel](#),
- Si vous êtes demandeur.se d'emploi, solliciter un rendez-vous auprès de votre conseiller.ère (Pôle Emploi, [Mission locale](#), [CIDFF](#) - Centre d'information des Droits des Femmes et des Familles, CAP emploi - pour les personnes en situation de handicap) afin de lui présenter votre projet professionnel et de formation et étudier avec elle/lui les financements possibles.
- Faire appel à votre [CPF](#)
- Mettre en place le dispositif « [transition-pro](#) »
- Particularité de la Région AURA : une prise en charge financière complète de la formation est envisageable avec un « engagement employeur » dès votre sortie de formation. Cette disposition est à mettre en place avant votre entrée en formation.
- Vous pouvez disposer d'un financement sur fonds propres.

Personnes ressource, pour les candidat.e.s ou les organismes de financement :

Muriel ROCQUES, assistante de formation, Maison de la Céramique du Pays de Dieulefit,
04 75 50 50 85 ou assistanteformation@maisondelaceramique.fr

Marion BOISJEOL, Responsable de formation, Maison de la Céramique du Pays de Dieulefit,
04 75 50 50 84 ou formation@maisondelaceramique.fr

Prévision d'installation et de logement durant le temps de la formation

Il est demandé que le.la candidat.e ait travaillé son projet de mobilité avec son.sa conseiller.ère, pour le temps de formation : anticipation des frais de déménagement, de loyers, de trajets et moyens d'existence durant les 6 à 8 semaines précédant toute rémunération ou aide sociale.

Ce projet doit pouvoir être explicité clairement par le.la candidat.e lors du jury.

Statut requis à votre entrée en formation

En fonction du financement du parcours de formation qui doit être établi au plus tard début août 2025.

Liens et ressources vers la profession :

- Le [Collectif National des céramistes](#)
Pour trouver :
 - L'ensemble des associations régionales du territoire et les professionnel.le.s
 - Le calendrier des marchés potiers 2023, occasion de rencontrer des professionnel.le.s
 - Des informations précises sur les bonnes pratiques économiques, environnementales et sociales
 - L'actualité du métier, etc.
- Les [Ateliers d'Art de France](#)
Partenaire de la formation, les Ateliers d'Art de France est le syndicat professionnel représentatif des métiers d'art. Il fédère plus de 6 000 artisans d'art, artistes de la matière et manufactures d'art, ainsi que 125 associations.
- [L'association D'Argiles](#), potiers de Rhône Alpes, partenaire de la formation : pour trouver les professionnel.le.s (adhérent.e.s) de la région.
- [Faire argile](#) : « Dans le contexte de déséquilibre planétaire (...) encourager la société à conclure une alliance nouvelle avec l'avenir ».

LA FORMATION SE DEROULE À LA MAISON DE LA CÉRAMIQUE DU PAYS DE DIEULEFIT,
à Dieulefit (26)

N'hésitez pas à consulter notre site :

<https://www.maisondelaceramique.fr/formation/cap-tournage-en-ceramique/>

H+ :

<https://www.maisondelaceramique.fr/formation/h/>

poser vos questions à

assistanteformation@maisondelaceramique.fr

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Muriel ROCQUES, Assistante de formation
assistanteformation@maisondelaceramique.fr
tel 04 75 50 50 85

ou

Marion BOISJEOL, Responsable de formation et Référente H+
formation@maisondelaceramique.fr
tel 04 75 50 50 84